

Pierre Alain Mariaux

Penser l'objet d'histoire en réseau Éléments pour une étude de cas

L'usage singulier du document – la « source » – entretient chez le chercheur en sciences historiques le fantasme qu'il existe une origine élémentaire à tout phénomène observable. Bien plus, la convocation sans ménagement du contexte alimente l'illusion que cette origine se double d'une explication simple, et qu'il suffit d'éclairer tout autour du phénomène pour le faire resurgir nettement, comme par découpage. La fréquentation studieuse des objets, qui ne sont ni tout à fait des documents ni tout à fait des monuments, et cependant le sont tous les deux à la fois, renseigne sur le caractère complexe de notre rapport à ce qui vient *avant* et invite au contraire à penser la compréhension des faits historiques comme un dévoilement territorial, une progressive mise au jour de *réseaux*, qui joue des effets scalaires. Cela me semble d'autant plus pertinent pour le Moyen Âge, car il s'agit de penser dans deux directions : horizontalement au sein de la société des hommes, et dans le rapport vertical que cette dernière entretient avec Dieu. Aux notions de contexte ou de situation, je préfère donc celle de réseau. François Ost et Michel van de Kerchove définissent le réseau comme une

trame¹ ; ce terme traduit assez bien l'ancien français *réseuil* (du latin *retiolum*, petit filet), dont la première apparition remonte à la fin du XIII^e siècle. Le réseau est un récit qui n'existe que par ses nœuds, somme toute. Penser en réseau, c'est donc non seulement s'intéresser aux textes, aux images ou aux objets, qui forment les nœuds du récit, mais aussi aux relations qui lient les uns aux autres, dans l'étendue comme dans le temps, ce qui impose de compter avec les différences d'échelle.

Pour illustrer ce principe, je m'intéresserai de plus près à un objet singulier, qui semble de prime abord se suffire à lui-même : une châsse reliquaire, conservée dans un monastère alpin situé sur la *Via francigena* mais dont la date d'assemblage pose de nombreux problèmes. Un tel objet forme un de ces nœuds, en ce qu'il inscrit rites, prières, gestes, regards, etc., dans un lieu précis ; en un mot, il les *localise*. Le *locus* médiéval, comme le souligne Didier Méhu, « est un point dans l'espace et dans le temps qui agit comme un moment de basculement dans le déroulement linéaire de l'existence humaine et sociale »². Sur un plan symbolique, ce lieu articule le ciel et la terre ; il possède la qualité de seuil, « qui permet une transformation de celui qui le franchit », et que l'historien propose de caractériser par la notion de *transitus*. La Grande châsse de saint Maurice (fig. 1) est adéquate pour montrer à l'œuvre un lieu médiéval, situé au cœur d'une trame (d'un réseau) que doivent retisser ensemble différentes disciplines historiques pour en comprendre la raison, le sens et les enjeux.

¹ OST François, VAN DE KERCHOVE Michel, *De la pyramide au réseau. Pour une théorie dialectique du droit*, Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 2002, p. 24 : « Une trame ou une structure composée d'éléments ou de points, souvent qualifiés de nœuds ou de sommets, reliés entre eux par des liens ou liaisons, assurant leur interconnexion ou leur interaction et dont les variations obéissent à certaines règles de fonctionnement. »

² MÉHU Didier, « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XI^e-XIII^e siècles) », in *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2007, p. 275-293, cit. p. 283.



Recentrer le culte

Peu après le début du XIII^e siècle, après qu'elle eut réussi sa réforme, l'abbaye de Saint-Maurice dut relever un défi supplémentaire. En premier lieu, elle n'attirait plus autant qu'autrefois les pèlerins et leurs dons, victime en effet de la concurrence des ordres religieux nouveaux qui s'étaient fortement développés dans l'arc alpin tout au long du XII^e siècle, comme le rappelle Laurent Ripart³. Bien plus, elle avait perdu le contrôle du culte mauricien, qui s'était déplacé à Magdebourg et où il avait pris une dimension nouvelle, proprement impériale et germanique⁴. Dès la fin du XI^e siècle, Maurice devient

³ RIPART Laurent, «Le temps des réformes (de l'an mil au début du XIII^e siècle)», in ANDENMATTEN Bernard, RIPART Laurent (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, 1: *Histoire et archéologie*, Gollion: Infolio, 2015, p. 157-183, ici p. 168.

⁴ BERTRAND Paul, «Le trésor des reliques de Magdebourg sous les Ottoniens», in BROCARD Nicole, VANNOTTI Françoise, WAGNER Anne (éd.),

en effet le saint patron de la dynastie impériale, tandis que Saint-Maurice ne constitue plus qu'un centre régional du culte. Face à ces bouleversements, l'abbaye fait preuve de résilience en quelque sorte, et Laurent Ripart souligne à raison que celle-là se devait donc de reconsidérer ses relations avec les pouvoirs locaux et de restructurer son patrimoine dans son environnement immédiat. Cette restructuration se fit grâce à la protection de la Maison de Savoie, dont les donations culminent dans les dernières années du principat de Thomas I^{er} de Savoie (1189-1233). En 1227, Thomas offre ainsi 100 sous mauriçois pour maintenir un cierge allumé nuit et jour devant la châsse de saint Maurice, à condition que ses reliques ne soient jamais replacées dans la crypte d'où elles avaient été retirées deux ans plus tôt⁵. C'est en effet l'abbé Nantelme (1224-1259) qui les relève pour les déposer dans un nouvel écrin, installé sur l'autel majeur. Mais il fait plus encore : pour recentrer le culte du saint à l'endroit du martyr de la légion thébaine, il développe une politique de concession de reliques, conclut des confraternités avec plusieurs maisons religieuses et inscrit de la sorte son abbaye au cœur d'un réseau sacré. Plusieurs objets du trésor abbatial datés du XIII^e siècle sont mentionnés dans un inventaire de la fin du XVI^e siècle, et même si nous ignorons à quel moment précis ils sont entrés dans le trésor, il est vraisemblable que la distribution des reliques thébaines a motivé des échanges : tel est peut-être le cas de la croix reliquaire de la Vraie Croix, qui pourrait avoir été offerte par Jeanne de Flandres, peu après 1233, en échange de reliques de saint Victor, voire de la coupe dite de saint Sigismond, probable réalisation d'un orfèvre mongol que certains imaginent ramenée dans les bagages du dominicain

Autour de saint Maurice. Actes du colloque « Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice », 29 septembre–2 octobre 2009, Saint-Maurice : Fondation des archives, 2012, p. 177-218.

⁵ Le diplôme de Thomas I^{er} de Savoie, daté du 10 octobre 1227, précise « *ante cassiam et corpus beati mauricii.* » (archives de l'abbaye de Saint-Maurice, désormais abrégé AASM, CHA 1/2/5).

André de Longjumeau en 1249, et cédée par le roi de France Louis IX du fait de ses bonnes relations avec l'abbaye⁶.

Certes, sans évidence directe, rien ne permet d'affirmer que Nantelme soit le récipiendaire de ces dons prestigieux. Toutefois, l'abbé marque un attachement certain au trésor abbatial, qu'il accroît mais aussi entretient. Conscient de son importance, il prend soin de commémorer son acte par une inscription fixée sur l'une des arêtes de la châsse qu'il fait réaliser. L'inscription rappelle: «*AGNO GRACIE MILLESIMO DUECENTESIMO VICESIMO QUINTO VII KL NOVEMBRIS REVELATUM FUIT CORPUS BEATI MAURICII ET IN HOC PHILTRO RECONDITUM TEMPORE NANTELMI HUIUS LOCI ABBATIS*», soit «*l'an de grâce 1225, le 7 des calendes de novembre (le 26 octobre), le corps du bienheureux Maurice fut relevé et déposé dans ce reliquaire au temps de Nantelme, abbé de ce lieu*». Dans sa formulation qui imite le début d'une charte, l'inscription renvoie à un événement situé avec précision dans le temps et dans l'espace, élève l'abbé au rang d'acteur principal, et identifie un lieu sacré entre tous; en un mot, elle marque l'existence d'un nœud dans le réseau. Je soupçonne Nantelme d'achever l'entreprise de rénovation du trésor abbatial commencée un siècle plus tôt; dans cette perspective, la reprise matérielle des reliquaires, entreprise dès le milieu du XII^e siècle au moment où la communauté recouvre sa liberté, accompagne et manifeste en la matérialisant sa rénovation spirituelle. Intervenant à la fin du processus et considérant les reliquaires avec le recul nécessaire, Nantelme les pense en système, dans le but à mon sens conscient d'en faire un dispositif sacré, et restitue ainsi, certes réduit à une échelle plutôt locale, un réseau.

⁶ L'inventaire, attribué à l'abbé Jean Miles et traditionnellement daté vers 1560, est conservé dans les archives abbatiales, sous la cote AASM, CHA 64/1/12. Sur les deux reliquaires en question, voir MARIAUX Pierre Alain (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, 2: *Le Trésor*, Gollion: Infolio, 2015, p. 146-149, 134-137.

Après le milieu du XII^e siècle, alors que les derniers chanoines séculiers sont définitivement remplacés par des chanoines réguliers et que Rodolphe est devenu leur nouvel abbé en 1153, on peut imaginer que la communauté profite assez rapidement des effets bénéfiques de la régularisation canoniale. Plusieurs historiens estiment en effet que ces nouvelles conditions politiques, économiques et culturelles favorisent la création d'un atelier local d'orfèvrerie au sein de l'abbaye, auquel l'on confie d'emblée la fabrication des instruments liturgiques et des reliquaires dont la communauté ressent le besoin⁷. Un consensus se dessine depuis longtemps quant à la réalisation *in situ* d'au moins quatre reliquaires du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice : les deux châsses dites « romanes », soit la châsse de saint Sigismond et de ses Enfants et celle de saint Maurice, puis le bras-reliquaire de saint Bernard et le chef-reliquaire de saint Candide⁸.

Nous savons, grâce à deux documents datés de 1150, conservés aux archives de l'abbaye de Saint-Maurice, que le comte de Savoie Amédée III emprunte, en 1147, un *antependium* pour financer sa participation à la deuxième croisade. À sa mort un an plus tard, son successeur Humbert III ne peut rendre la table empruntée et remet à l'abbaye, en compensation, 100 marcs d'argent et 2 marcs d'or en plusieurs versements échelonnés de 1150 à 1154, pour refaire la table, « *ad reficiendam tabulam* », si l'on se fie au diplôme d'Humbert III, « *ad ornamentum et tabulas faciendas* », si l'on se fie au contraire au diplôme contemporain de l'évêque de Lausanne Amédée⁹.

⁷ Sur cette question : THURRE Daniel, *L'atelier roman d'orfèvrerie de l'abbaye de Saint-Maurice*, Sierre : Monographic, 1992.

⁸ À propos des deux derniers reliquaires, voir MARIAUX Pierre Alain (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune...*, p. 120-125, 126-129 ; sur les châsses « romanes », voir respectivement à la note 12 et GIRARDIN Nathania, « La châsse de saint Maurice », in MARIAUX Pierre Alain (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune...*, p. 72-85.

⁹ Les deux documents sont conservés aux archives abbatiales, sous les cotes AASM, CHA, 8/1/1-1 et CHA, 8/1/2-1.

Le remboursement d'Humbert constitue un apport de métal précieux qui, même s'il n'efface pas la dette originale du comte de Savoie, est destiné à la fabrication d'un parement d'autel censé remplacer à l'identique la table originelle, au plus tard dès 1154, et peut-être aussi à la confection de deux autres reliquaires. On a proposé plusieurs reconstitutions de cet ornement d'autel façonné à l'identique du premier, sur un ou deux registres, mais la composition la plus vraisemblable devait présenter un Christ en majesté accompagné de deux anges, encadré du tétramorphe et du collège apostolique au complet, copiant qui plus est la table d'or originale¹⁰. Plusieurs auteurs pensent retrouver les fragments de ce second ornement d'autel, remontés en forme de châsse, dans la Grande châsse de saint Maurice, mais les avis divergent quant à la date de ce remontage : la tradition locale a retenu le xvii^e siècle, alors que plusieurs indices plaident en faveur d'un remontage contemporain ou de peu postérieur à la révélation de 1225.

Il ne fait aucun doute que cette châsse a été remaniée au cours du temps, comme en témoignent l'hétérogénéité des reliefs et l'assemblage de plusieurs éléments de différentes époques : les plaquettes émaillées avec motifs en grisaille semblent dater du xiii^e siècle ; les bandeaux niellés et gravés sur lesquels court une inscription, à la base de la face des anges comme au pignon de la Vierge, datent du milieu du xii^e siècle ; les pierres précieuses et semi-précieuses montées sur un réseau d'arcatures elles-mêmes fixées sur une petite plaquette d'argent bordée par un filigrane conviennent bien au xi^e siècle ; enfin, une analyse dendrochronologique partielle datait l'âme de mélèze de 1230¹¹.

¹⁰ Voir à ce sujet THURRE Daniel, *L'atelier roman d'orfèvrerie...*, p. 90-102.

¹¹ Suite à la dépose de l'ensemble des plaques d'argent, en vue de la restauration de la châsse, une analyse dendrochronologique complète a été initiée, de même qu'une analyse au C₁₄, dont les résultats sont attendus prochainement. L'observation a déjà permis de montrer que les planches formant l'âme en bois du reliquaire provenaient de deux mélèzes différents, mais non du mélèze dont la châsse de Nantelme est aussi faite.

Ces indices laissent entendre que cette châsse aurait elle aussi été réalisée à la fin du premier quart du XIII^e siècle, et suggèrent ainsi que, sous l'abbatiate de Nantelme, on ne se sera pas seulement contenté de réaliser une châsse, celle qui porte toujours le nom de l'abbé, mais qu'on aura également tenu compte de la place qu'elle prendrait dans un ensemble constitué, intervenant sur d'autres reliquaires du trésor pour repenser l'entier du dispositif. Une observation fine des objets concernés permet en effet de révéler les traces matérielles d'usage, de transformation, de modification; demeure la question de l'occasion à laquelle s'est produit le phénomène, occasion à comprendre comme un *moment* d'une certaine amplitude plutôt qu'un événement unique.

Inscrire la présence par l'ornement

Le trésor abbatial conserve trois châsses reliquaires: la restauration de la première, dite de saint Sigismond et de ses Enfants, a conduit à plusieurs découvertes¹²; la Grande châsse de saint Maurice, en cours de restauration, commence à peine de livrer ses informations¹³; la châsse de Nantelme, enfin, n'a pas été l'objet d'une analyse matérielle approfondie¹⁴. Confronter ces trois châsses devrait permettre, à terme, de formuler de nouvelles questions, qui aideront à mieux comprendre le rôle de l'abbé Nantelme; à mi-chemin de la démarche, il est déjà possible de dégager quelques éléments.

L'analyse matérielle de la châsse de saint Sigismond et de ses Enfants, que l'on date de la seconde moitié du XII^e siècle, a permis

¹² Voir les études réunies dans SCHWEIZER François, WITSCHARD Denise (éd.), *La châsse des Enfants de saint Sigismond*, Paris: Somogy, 2007.

¹³ Les découvertes font l'objet de publications régulières sur le site web: www.opusagaunum.ch.

¹⁴ Voir cependant THURRE Daniel, «La châsse de l'abbé Nantelme du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice», *Annales Valaisannes*, LXII (1987), p. 161-227.

un constat saisissant sur les circonstances de sa fabrication et des modifications qu'elle a subies au cours du temps. Le reliquaire témoigne d'une construction dans la durée qui ose se montrer telle, couche après couche en quelque sorte, où l'on ne masque pas les raccords, les « coutures », les rapiécages. Au moment du renouveau spirituel de la communauté d'Agaune, la qualité visuelle d'un objet qui se présente comme façonné, construit, participe peut-être d'une stratégie de réappropriation du passé. Mais, comme j'ai eu l'occasion de le montrer ailleurs¹⁵, ce n'est pas le seul élément digne de retenir l'attention. Le regroupement serré sur une seule face de plaquettes de cuivre en émail champlevé, datées de la fin du XII^e ou au plus tard de la première moitié du XIII^e siècle, interroge. On les retrouve sur les petits côtés de la châsse de l'abbé Nantelme (au nombre de huit), datée de 1225; au sommet des arcades du socle du chef de saint Candide (au nombre de trois), réalisé dans les années 1160-1165; à la base du bras-reliquaire de saint Bernard enfin, où l'on en compte quatre, un reliquaire dont on situe la création autour de 1180. Par le truchement de cet ornement, on crée un lien de parenté *visuelle* entre ces reliquaires. Cela contribue à former un sentiment familial, comme si l'on cherchait à montrer que ces quatre objets appartenaient à un seul et même ensemble; on marque artificiellement les quatre objets du sceau de la vraisemblance synchronique. Il ne fait guère de doute que ces quatre objets ont été choisis parce qu'ils se prêtaient facilement au jeu de l'ornement d'une part, dans la mesure où ils offrent des surfaces planes sur lesquelles les plaques peuvent facilement se « greffer », mais aussi d'autre part parce qu'ils étaient spécifiques: ils préservent en effet les reliques du fondateur Sigismond, du saint patron Maurice, de Candide, l'un des premiers officiers de la légion thébaine¹⁶. Il s'agit ainsi de morceaux de choix des saints

¹⁵ MARIAUX Pierre Alain, « Collecting (and Display) », in RUDOLPH Conrad (éd.), *A Companion to Medieval Art. Romanesque and Gothic in Northern Europe*, Oxford: Wiley, 2^e édition revue et augmentée, à paraître.

¹⁶ Le dernier objet concerné, le bras-reliquaire, contenait assurément les reliques d'un, voire de plusieurs saints thébains avant de servir, au plus tôt

majeurs de l'abbaye, préservant corps, tête et bras, et formant pour ainsi dire le *corps glorieux* de la communauté, comme si la cohorte des saints autrefois décimée était à nouveau reformée! La plaquette d'émail fonctionne ainsi comme un sceau qui certifie les contenus et authentifie les reliques des martyrs thébains. Dans le même temps, elle crée un *système d'objets*, qui s'élargit en réseau et compose de la sorte une image sacrée.

Préalable à la restauration de la Grande châsse de saint Maurice, la mise à nu du reliquaire, par la dépose des plaques d'argent qui l'ornent, permet plusieurs constats. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle la châsse aurait été tronquée au cours du XVII^e siècle a pu être définitivement écartée. La présence de sceaux sur la planche de fond, récemment identifiés¹⁷, renvoie à une ouverture de la châsse en 1668, en présence de l'abbé Jean-Jodoc Quartéry et de l'évêque de Sion, Adrien IV de Riedmatten. Cet événement est rapporté dans deux documents contemporains des faits, qui rendent compte de la présence, dans la châsse, d'une étiquette identifiant les reliques de saint Maurice et d'un feuillet faisant allusion à la division de celles-ci, intervenue le 29 décembre 1590 à la demande du duc de Savoie. Cette découverte crée le doute quant à savoir laquelle des châsses conservait le corps du saint militaire à la suite de la *relevatio* de 1225 : celle de Nantelme, comme le laisse supposer l'inscription vue plus haut, ou la Grande châsse? L'âme en bois de cette dernière ne présente pas de porte, mais un toit amovible cloué sur la caisse une fois le décor posé : il apparaît ainsi que la châsse a été pensée pour ne pas être ouverte¹⁸. La dépose

dès le XIV^e siècle, me semble-t-il, de réceptacle pour les reliques de saint Bernard de Menton.

¹⁷ MARIAUX Pierre Alain, «Les sceaux de la Grande châsse de saint Maurice. Remarques préliminaires», <http://www.opusagaunum.ch/les-sceaux-de-la-grande-chasse-de-saint-maurice-remarques-preliminaires/>, publié le 1^{er} mars 2018.

¹⁸ JEANNERET Romain, «Où un clou retors permet de comprendre le processus d'assemblage de la Grande châsse», <http://www.opusagaunum.ch/ou-un-clou-retors-permet-de-comprendre-le-processus-dassemblage-de-la-grande-chasse/>, publié le 16 février 2018.

des plaques d'argent a de plus montré que les orfèvres avaient travaillé à l'économie: non seulement la forme de la châsse est adaptée aux reliefs disponibles, traités en remploi, mais encore les plaques d'argent sont découpées de sorte à recouvrir l'âme en bois sans usage superflu de matière première. Notre appréciation de ce reliquaire évoluera sans aucun doute au cours des travaux, mais les premiers résultats confirment l'impression initiale d'une entreprise réfléchie.

Sémantique et matérialité

La stratégie de Nantelme de recentrer le culte de saint Maurice près du lieu de son martyre et de donner une nouvelle impulsion au culte des Thébains ne s'est assurément pas faite sur un coup de tête. Si l'abbé n'a pas beaucoup de moyens – au début du XIII^e siècle, la situation économique de l'abbaye demeure mauvaise –, il parvient cependant à mettre en œuvre son programme en convoquant les objets présents localement: le remploi apparaît comme la solution idéale, puisqu'il permet la mise en œuvre mesurée de moyens économiques, tout en répondant aux préoccupations patrimoniales. Contrairement à ce qui a pu être dit et écrit, la révélation du 26 octobre 1225 est une opération stratégique de très grande ampleur menée par Nantelme: l'abbé porte son regard sur l'ensemble des reliquaires, et non sur un ou deux objets choisis. L'abbé de Saint-Denis Suger avait sans doute raison: les choses signifiées plaisent plus que les choses signifiantes, *significata magis placent significante...*

À Saint-Maurice autour de 1225, on aura peut-être trouvé que le dispositif des reliquaires agencés sur et autour de l'autel était *plaisant*; mais on aura surtout retenu que la cohorte des Thébains, qui protégeaient de là-haut la communauté, était reformée ici-bas et composait une image sacrée toujours vivante au sein de la communauté, qu'elle inscrivait au cœur d'un réseau lui-même sacré.

Bibliographie

- BERTRAND Paul, «Le trésor des reliques de Magdebourg sous les Ottoniens», in BROCARD Nicole, VANNOTTI Françoise, WAGNER Anne (éd.), *Autour de saint Maurice. Actes du colloque «Politique, société et construction identitaire: autour de saint Maurice», 29 septembre–2 octobre 2009*, Saint-Maurice: Fondation des archives, 2012, p. 177-218.
- MARIAUX Pierre Alain (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015, 2: Le Trésor*, Gollion: Infolio, 2015.
- MARIAUX Pierre Alain, «Collecting (and Display)», in RUDOLPH Conrad (éd.), *A Companion to Medieval Art. Romanesque and Gothic in Northern Europe*, Oxford: Wiley, 2^e édition revue et augmentée, à paraître.
- MÉHU Didier, «*Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XI^e-XIII^e siècles)», in *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2007, p. 275-293.
- OST François, VAN DE KERCHOVE Michel, *De la pyramide au réseau. Pour une théorie dialectique du droit*, Bruxelles: Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 2002.
- RIPART Laurent, «Le temps des réformes (de l'an mil au début du XIII^e siècle)», in ANDENMATTEN Bernard, RIPART Laurent (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015, 1: Histoire et archéologie*, Gollion: Infolio, 2015, p. 157-183.
- SCHWEIZER François, WITSCHARD Denise (éd.), *La chasse des Enfants de saint Sigismond*, Paris: Somogy, 2007.
- THURRE Daniel, «La chasse de l'abbé Nantelme du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice», *Annales Valaisannes*, LXII (1987), p. 161-227.
- THURRE Daniel, *L'atelier roman d'orfèvrerie de l'abbaye de Saint-Maurice*, Sierre: Monographic, 1992.

Résumé: Dans cet article, je considère l'objet historique comme un *locus* au sein d'un réseau. Cela m'impose de veiller à maintenir l'équilibre entre sémantique et matérialité, entre la tentation du babillage et l'observation retenue, tranquille, de l'objet. J'illustre cette démarche par l'étude d'une partie du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, en m'attachant plus particulièrement à quelques reliquaires romans et du premier gothique, que je considère tant d'un point de vue technique et matériel que sous l'angle de l'ornement et du décor, en mettant l'accent sur la « Grande châsse de saint Maurice », dont la restauration a commencé il y a un peu plus d'un an.

Abstract: In this paper, I consider the historical object as a *locus* within a network. This requires maintaining a constant balance between semantics and materiality, between the temptation to babble and the quiet, restrained observation of the object. I will illustrate this approach by studying some Romanesque and early Gothic reliquaries kept in the abbey treasure of Saint-Maurice d'Agaune, which I will consider both from a technical and material point of view and from the angle of ornament and decoration, with an emphasis on the « Great shrine of Saint Maurice », whose restoration began a little over a year ago.

